

Professionnels de santé



© 2015 Les Echos Publishing

Pour développer l'attractivité des établissements de santé français et renforcer leur visibilité internationale, plusieurs mesures concernant l'admission des patients étrangers devraient entrer en vigueur d'ici la fin de l'année.

L'objectif est de permettre aux établissements tant publics que privés de bénéficier des perspectives de croissance économique, de création d'emplois et de recherche que représente le marché international.

Il est ainsi prévu de :

- mettre en place une « task force » regroupant les fédérations et les principaux établissements de santé afin de partager les bonnes pratiques et définir les principes encadrant leurs actions ;
- de créer une brochure et un portail Internet présentant l'offre de soins française à destination des patients étrangers ;
- d'alléger les procédures administratives d'accueil des médecins et des patients étrangers ;
- d'accompagner les métiers touchant à la conciergerie médicale et à l'hôtellerie à proximité des zones de soins.

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

© 2015 Les Echos Publishing